



Département de la Vendée

Commune de LE PERRIER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
 DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 17/03/2025  
 Nombre de membres en exercice : 19  
 Nombre de présents : 14  
 Nombre de votants : 13

Séance N° 02
24/03/2025
Délibération 020/7.1

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre mars à 19 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Mme GODEFROY Rosiane, Maire.

Membres présents : Mmes GODEFROY Rosiane, BERNARD Béatrice, BILLET Sabine, BESSEAU Martine, HAMELIN Karine, ARTUS Pauline, PONTOIZEAU Fabienne, MOURAIN Lisa, HENRIQUES Floriane et Mrs MILCENT Jean-Paul, CHAUVIN Yannick, ABU-AITA Maher, HEMON Christian, POUGEARD Pierre.

Absents excusés : Mrs GUILBAUD David, CUVILLIER Jean-Claude, AVERTY Julien, Mme HA Christine.

Absent : Mr PINEAU Nicolas

Pouvoirs : Mr GUILBAUD David a donné pouvoir à Mme GODEFROY Rosiane.  
 Mr CUVILLIER Jean-Claude a donné pouvoir à Mr CHAUVIN Yannick

Mme ARTUS Pauline a été élue secrétaire.

OBJET : Compte administratif pour l'exercice 2024 - Budget lotissement

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Mr MILCENT Jean-Paul délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2024 dressé par Mme Rosiane GODEFROY, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré.

II – PRESENTATION GENERALE				II
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET				A
		DEPENSES	RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 0,00	G 0,00	
	Section d'investissement	B 0,00	H 0,00	
		*	*	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C (si déficit) 0,00	I (si excédent) 0,00	
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit) 0,00	J (si excédent) 0,00	
		=	=	
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		= A + B + C + D 0,00	= G + H + I + J 0,00	
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00	
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F 0,00	= K + L 0,00	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + D + E 0,00	= G + I + K 0,00	
	Section d'investissement	= B + D + F 0,00	= H + J + L 0,00	
	TOTAL CUMULE	= A + B + G + D + E + F 0,00	= G + H + I + J + K + L 0,00	

2<sup>ème</sup> : Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3<sup>ème</sup> : Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4<sup>ème</sup> : Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Hors de la présence de Madame Le Maire, le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif du budget lotissement 2024.

Fait et Délibéré en Mairie du PERRIER, les jour, mois et an que dessus,  
Et ont tous les membres présents signés au registre des délibérations.

Pour extrait conforme  
Madame le Maire  
Rosiane GODEFROY,



La secrétaire de séance  
Mme ARTUS Pauline

